

Adhésions au PCF : l'expérience de Grigny (p. 4)

Supplément à l'Humanité

Communiste

www.pcf.fr

Lien d'échanges et de communication

2, place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - Comité de rédaction: Jacques Chabalière - Guénolé Fournet - Yann Henzel - Méline Le Gourriérec - Jean-Louis Le Moing - Yann Le Pollotec - Emilie Lecroq - Julia Castanier - Denis Rondepierre - Lydia Samarbakhsh - Gérard Streiff - Julien Zoughebi - Directeur: Jean-Louis Le Moing
Rédaction: Gérard Streiff (Tél.: 01 40 40 12 41) - Mèl: communistes@pcf.fr - Relecture: Jacqueline Lamothe - Mise en pages: Zouhair@NAKARA.info (Tél.: 06 07 99 90 81)

Publication du PCF sous
Creative Commons
BY-NC-SA

Vers le deuxième tour

Le second tour de l'élection législative de dimanche prochain 18 juin revêt aujourd'hui une importance nouvelle suite au bouleversement politique du 1^{er} tour. L'urgence est à la mobilisation face aux candidats d'Emmanuel Macron, des Républicains qui cherchent à installer une majorité libérale écrasante et ceux du FN, qui continuent à faire prospérer leurs idées de haine, de racisme et d'exclusion.

Après le premier tour, nous devons faire face à deux risques majeurs.

Le premier concerne la démocratie dans notre pays. En effet, les candidats d'Emmanuel Macron qui, dans le contexte d'une abstention historique, ont obtenu moins de voix qu'au premier tour de l'élection présidentielle, pourraient obtenir 80 % du nombre de sièges à l'Assemblée nationale, 90 % avec les Républicains. La diversité politique de notre pays serait ainsi effacée et notamment celle de la gauche qui avait réuni 9 millions de voix autour des candidatures de Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon.

Le deuxième risque est qu'Emmanuel Macron et son premier ministre issu des rangs Républicains s'appuient sur cette anomalie démocratique pour amplifier les politiques libérales et d'austérité et pour emmener notre pays vers une casse sociale généralisée.

Face à ces deux menaces, l'urgence est d'élire, dimanche

prochain 18 juin, partout où ils sont présents au second tour, en Métropole et en Outre-Mer, des députés communistes et Front de gauche, des députés de la France insoumise et d'autres forces de gauche, qui sont prêts, aux côtés des forces sociales, à combattre la casse du Code du travail par ordonnances, la hausse de la CSG, la diminution drastique du nombre des fonctionnaires, la remise en cause des services publics, comme des moyens des collectivités territoriales, la restriction de nos libertés publiques, l'amplification des politiques de soutien à la finance.

La victoire de ces candidat-e-s de gauche et de progrès social est possible.

Nous appelons les électrices et les électeurs de gauche, qu'ils aient voté ou qu'ils se soient abstenus au premier tour, à se mobiliser autour de ces candidatures et à permettre ainsi l'élection de femmes et d'hommes de terrain, qui ont toujours combattu les politiques d'austérité et les injustices. Des femmes et des hommes qui ont inlassablement été du côté de l'Humain d'abord face aux puissances de l'argent. Des candidat-e-s qui n'ont jamais renoncé à leurs valeurs et à leurs engagements. Des femmes et des hommes sur lesquels les citoyens continueront de pouvoir s'appuyer. ✪

*Déclaration du PCF
Paris, le 12 juin 2017*



2017, L'humain d'abord !

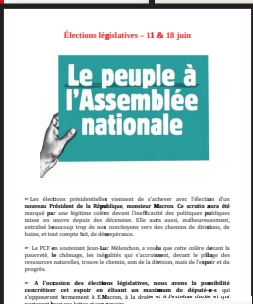
PCF
Parti communiste français

FRONT DE GAUCHE

SERVEZ-VOUS

Tract
Affiche et flyer

Code du travail



Législatives



Revue du Projet

FÊTES FÉDÉRALES

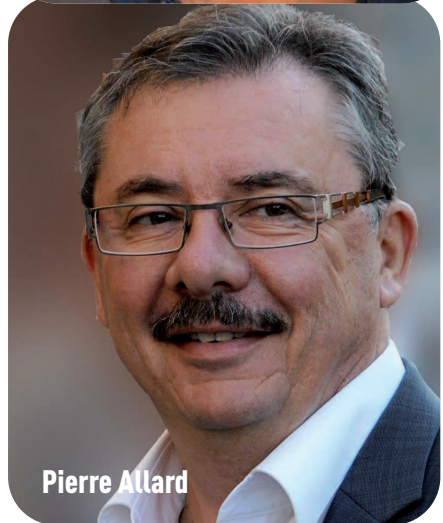
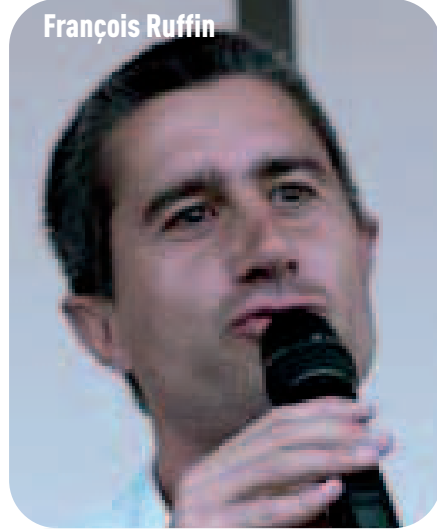
BOUCHES-DU-RHÔNE	24 juin
GARD	23/24 juin
ISÈRE	30 juin / 1 ^{er} et 2 juillet
PYRÉNÉES-ORIENTALES	30 juin et 1 ^{er} juillet
AUDE	8 et 9 juillet
CORRÈZE	7, 8 et 9 juillet
LANDES	8 et 9 juillet

MÉDIAS

Mercredi 14	LCI, 20 h 15
Dimanche 18	RTL, 21 h

Pour la soirée électorale
Facebook/PCF

CANDIDAT-E-S SOUTENU-E-S PAR LE PCF PRÉSENT-E-S AU SECOND TOUR



Contre les ordonnances Macron

« L'été c'est pas fait pour casser le Code du travail » : la campagne communiste commence à bousculer l'extrême prudence médiatique sur les projets macroniens en matière de droit du travail. « Code du travail : le PCF lance une campagne contre les ordonnances Macron », titre ces jours-ci le quotidien économique *La Tribune*. « Le PCF n'a pas tardé à réagir », écrit de son côté *L'Express*. D'autres journaux se font l'écho de l'action du PCF : *Libération*, *Le Parisien*, *Le Point*, *20 minutes*, *L'Est Éclair*, *la Dépêche*. De nombreux sites en parlent, d'Actu-Orange au blog de la section de Hénil-Baumont. *Communiste5* a évoqué les initiatives prises par la fédération de Paris le 1^{er} juin dernier. D'autres informations nous parviennent. Gironde : impression d'un tract à 30 000 exemplaires et initiatives de masse sur les places publiques. Bouches-du-Rhône : un débat sur la question a été organisé dans chaque circonscription ; distribution massive de toutes les sections de Marseille au métro avec un tract imprimé à 20 000 exemplaires. Var : tract spécifique sur la bataille distribué dans toutes les circonscriptions par les candidats aux législatives. Hauts-de-Seine : des marches ont été organisées dans les trois villes de la circonscription de Gennevilliers, rassemblant plusieurs centaines de personnes avec les candidats. Etc. ✪



État d'urgence permanent Les libertés en danger

Un projet de loi « renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure » devrait être présenté en conseil des ministres le 21 juin avec un autre projet de loi, transmis simultanément au Conseil d'Etat, prorogeant l'état d'urgence jusqu'au 1^{er} novembre.

Révélé par *Le Monde*, l'avant-projet opère un rapprochement vers une forme d'état d'urgence permanent qui mettrait en danger les libertés individuelles. Selon l'avant-projet, quasiment toutes les mesures de l'état d'urgence vont se retrouver dans le droit commun. – Intégration de mesures exceptionnelles de l'Etat d'urgence dans notre droit commun.

Le projet prévoit de faire entrer dans la loi ordinaire les mesures exceptionnelles de l'état d'urgence pour lutter contre le terrorisme. Les assignations à résidence, les perquisitions de jour comme de nuit deviendront des mesures à la disposition des autorités administratives en temps normal. L'introduction de mesures d'exception dans le droit commun, la banalisation de l'état d'urgence est un danger pour les libertés individuelles.

– Déséquilibre entre autorité administrative et autorité judiciaire.

Le texte opère un transfert de compétences vers l'autorité administrative et maintient le juge judiciaire à l'écart :

– Serait confié de manière permanente aux préfets et au ministre de l'Intérieur le pouvoir d'assigner des individus dans un « périmètre géographique déterminé », et de perquisitionner de jour comme de nuit.

– Possibilité serait donnée au ministre de l'Intérieur d'ordonner le port du bracelet électronique à des personnes qui ne sont même pas condamnées.

– Obligation serait faite à certaines personnes de livrer leurs identifiants électroniques et de signaler à la police tout changement de mot de passe sur leur ordinateur ou leur portable...

La place essentielle du juge judiciaire dans la protection des libertés individuelles se trouve clairement remise en cause par plusieurs dispositions de cette réforme. Or, le juge judiciaire est le juge des droits et des libertés individuels, le garant du respect des principes en découlant, celui du procès équitable et des droits de la défense.

Cette réforme suscite d'ores et déjà de fortes contestations. Plusieurs associations de magistrats, d'avocats, de défense des droits de l'homme ont déjà demandé le retrait de ce projet de loi.

Avant son élection, E. Macron n'était pas favorable à la pérennisation de l'état d'urgence. Dans son livre *Révolution*, il pointait l'utilité de l'état d'urgence tout en mettant en garde contre « sa prolongation sans fin » qui « pose plus de questions qu'elle ne résout de problèmes ». « Nous ne pouvons vivre en permanence dans un régime d'exception. Il faut donc revenir au droit commun, tel qu'il a été renforcé par le législateur [...] Nous avons tout l'appareil législatif permettant de répondre, dans la durée, à la situation qui est la nôtre », écrivait-il en 2016.

Parce que l'état d'urgence ne doit être qu'une nécessité transitoire, parce que les mesures de l'état d'urgence s'es-



soufflent et ne sont plus efficaces aujourd'hui, parce qu'on ne peut pas dans un État de droit considérer les abus comme des effets collatéraux acceptables, parce que notre droit commun nous fournit les outils juridiques nécessaires pour lutter contre le terrorisme, nous devons sortir de l'état d'urgence et apporter une réponse globale pour prévenir de manière pérenne la menace terroriste qui pèse sur notre pays. C'est précisément dans les périodes troublées, comme celle que nous vivons, que le respect de la séparation des pouvoirs, le respect des libertés individuelles et son contrôle ne doivent comporter aucune brèche. ✪

Adhésions : Pour une démarche décomplexée

Depuis le début de l'année 2017, les communistes de Grigny, dans l'Essonne, ont réalisé plus d'une centaine d'adhésions au Parti communiste français. Entretien avec Fabien Caro, militant de la section de Grigny, pour tenter de décrypter ce phénomène.



Communistes COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CE CHIFFRE ÉLEVÉ D'ADHÉSIONS AU PCF RÉALISÉES PAR LES COMMUNISTES DE GRIGNY ?

FABIEEN CARO : Tout d'abord, je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'une vague d'adhésions subite, inexplicable et qui nous aurait pris au dépourvu. Bien au contraire, nous avons toujours veillé, dans nos débats de section, à ne pas considérer comme secondaire la question du renforcement au Parti, et ces adhésions constituent en réalité la concrétisation d'un travail engagé depuis plusieurs mois, pour ne pas dire plusieurs années, de proximité avec les gens avec la multiplication des points de rencontre, porte-à-porte, réunions d'appartement.

Les batailles du quotidien sont essentielles. Nous nous étions par exemple fortement mobilisés pendant le second semestre de l'année dernière aux côtés des locataires de l'Opievoy, bailleur social public destiné à être dissous pour passer aux mains du privé. Eh bien, le point d'orgue de cette mobilisation était le rassemblement que nous avons organisé avec ces locataires devant le ministère du Logement à Paris en décembre 2016 et, au cours de ce rassemblement, nous avons réussi à finaliser une bonne quinzaine d'adhésions au PCF !

Communistes DANS QUELLE MESURE LE FAIT QUE LA VILLE DE GRIGNY SOIT DIRIGÉE PAR UN MAIRE COMMUNISTE INFLUE-T-IL SUR VOTRE POLITIQUE DE RENFORCEMENT ?

F. C. : Oui, le fait que Philippe (Philippe Rio, maire de Grigny depuis 2012, NDLR) soit maire constitue un plus pour convaincre, car c'est un maire jeune, dynamique, apprécié par ses administrés qui connaissent parfaitement son engagement communiste. Ils sont tentés de se dire : « Notre ville avance bien et dans le bon sens avec un maire PCF, pourquoi serait-ce différent pour le pays ? » De plus, la majorité de nos autres camarades élus participe également activement à toutes nos batailles, et là aussi les Grignois font le lien très naturellement entre problématiques locales et nationales. Maintenant, cela ne suffit pas pour que les gens franchissent effectivement le pas et choisissent de nous rejoindre. Ils sont tellement déçus par la politique en général, et puis le discours « antipartis » fonctionne malheureusement assez bien.

Communistes JUSTEMENT, VOUS MILITEZ DANS UNE VILLE TRÈS POPULAIRE TOUCHÉE PAR UNE FORTE ABSTENTION LORS DES DIFFÉRENTES ÉLECTIONS. CELA SEM-

BLE PARADOXAL DE FAIRE AUTANT D'ADHÉSIONS DANS UN TERRITOIRE QUI NE SEMBLE PAS S'Y PRÊTER...

F. C. : C'est vrai que l'abstention est ici plus forte qu'ailleurs, même si cela tend à être moins le cas depuis quelques années, et j'ai d'ailleurs la faiblesse de croire que les communistes de Grigny y sont pour quelque chose. Ceci dit, le désintérêt des habitants des quartiers populaires pour la chose publique n'est absolument pas une fatalité et il faut même se méfier des idées reçues à cet égard. Je ne compte plus le nombre de gens que j'ai croisés lors de mes années de militantisme et qui commençaient par me dire : « Oh vous savez, moi la politique... », et qui, une fois le dialogue engagé, devenait intarissable. Car je puis témoigner avec mes camarades qu'il n'y a rien de plus faux que d'associer précarité économique et misère intellectuelle, comme le font certains réactionnaires ou libéraux. Il y a de l'intelligence et du dynamisme dans nos quartiers populaires, et je considère d'ailleurs que cela fait partie du rôle des communistes que de donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais et qui ont pourtant beaucoup à dire.

Communistes QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS AUX MILITANTS COMMUNISTES QUI SOUHAITERAIENT IMITER LA RÉUSSITE DE VOTRE SECTION ?

F. C. : Je me garderais bien de donner une « recette miracle » pour faire des adhésions au PCF parce que cela serait terriblement prétentieux. De toute façon, une telle recette n'existe pas ; chaque personne a une histoire différente et chaque adhésion s'inscrit dans une réalité locale particulière. Le seul conseil que je pourrais donner aux camarades soucieux de s'améliorer dans cet exercice, c'est d'essayer d'adopter une attitude décomplexée lors d'une tentative de renforcement. Poser simplement la question à quelqu'un que l'on voit sensible à nos arguments politiques n'est jamais déplacé. Soit la personne accepte immédiatement, soit elle refuse poliment, soit elle demande éventuellement à réfléchir. Dans certains cas, il n'est pas nécessaire de chercher à convaincre par des arguments très précis pour réussir une adhésion et parfois même on n'a pas besoin d'arguments du tout !

Encore récemment, une habitante de Grigny est venue directement adhérer au PCF sur le marché de la Grande Borne en nous disant : « Je suis avec vous car, élection ou pas, vous les communistes vous ne lâchez jamais. » Elle ne pouvait mieux résumer notre action, ni nous faire meilleur compliment. ✪

Propos recueillis par Patrick Coulon

Exemple

C'est une drôle d'impression que nous laisse la dernière cérémonie à l'École Polytechnique de Palaiseau. Les X, tout le monde les aime bien, belle école, beaux élèves. Pourtant, ce 3 juin dernier, Polytechnique fut le cadre d'une remise de décoration un peu particulière. En présence de centaines d'élèves et d'une armada de patrons, le chef d'état-major de l'Armée de l'air en personne a décoré Bruno Angles, patron du Crédit Suisse. « Une cérémonie exceptionnelle et grandiose qui a fait frissonner » s'est ému *Le Figaro*. Il faut dire qu'on avait mis les petits plats dans les grands, on a même eu droit « au passage à basse altitude de deux Mirage 2000-5 ». Mazette. Tout ça pour un banquier. Mais dites-moi, le Crédit Suisse, c'est pas cette banque qui a dû payer, en 2014, 3 milliards de dollars pour « aide à l'évasion fiscale » ; qui dans la foulée a supprimé 6 000 postes, sans doute pour « éponger » ; qui a payé encore 5 milliards de dollars toujours pour faute grave en 2016 ; et encore 400 millions en 2017... Bel exemple en vérité donné aux jeunes diplômés de X. À moins que les techniques d'évasion fiscale figurent désormais au programme de Polytechnique. ✪

Gérard Streiff

VOUS NE POUVEZ PAS ALLER VOTER POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ?

Donnez procuration

Si vous ne connaissez personne pour porter votre procuration, les militants du PCF peuvent vous mettre en relation avec un électeur Front de gauche près de chez vous.



Voir sur « 2017.pcf.fr/procuration » Et auprès de votre Commissariat de police ou Gendarmerie nationale

SOUSCRIPTION

Je verse : euros

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL Ville

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"
2 place du Colonel-Fabien • 75167 Paris Cedex 19
<http://adhesion.pcf.fr/soutenir>

Si vous êtes imposable vous pouvez déduire 66 % de ce montant.



SÉNATORIALES

Dans la perspective des élections sénatoriales, qui auront lieu dans la moitié des départements à la rentrée, tous les conseils municipaux vont se réunir le même jour, le 30 juin, pour désigner les grands électeurs. ✪